

**ecoTech**  
**Rhône-Alpes**  
*Efficacité Énergétique*

Candidature au pôle de  
compétitivité dédié aux éco  
technologies en Rhône-Alpes

**Dossier de presse**  
**octobre 2009**

## SOMMAIRE

---

**COMMUNIQUE DE PRESSE :  
RHONE-ALPES CANDIDATE POUR UN POLE DE COMPETITIVITE  
DEDIE AUX ECOTECHNOLOGIES** P.3

**CONTEXTE** P.4/6

- **LES ECOTECHNOLOGIES : DE QUOI PARLE-T-ON ?**
- **UN AXE ESSENTIEL DE LA POLITIQUE ECONOMIQUE EUROPEENNE...**
- **... ET NATIONALE**

**UN POLE DEDIE AUX ECOTECHNOLOGIES ET A L'EFFICACITE  
ENERGETIQUE EN RHONE-ALPES** P.7/13

- **POURQUOI UN POLE DE COMPETITIVITE ECOTECH EN RHONE ALPES ?**
- **LES ECOTECHNOLOGIES EN RHONE ALPES – ETAT DES LIEUX**
- **ORGANISATION DU POLE / LES ACTEURS INVESTIS**
- **LES 8 ATOUTS DE LA CANDIDATURE EcoTECH RHÔNE-ALPES**
- **LES OBJECTIFS DU POLE**

**PRESENTATION DES ACTEURS** P.14/21

- **POLES DE COMPETITIVITES MEMBRES FONDATEUR**
- **LES COLLECTIVITES LOCALES**

**LES TROIS DOMAINES SCIENTIFIQUES DU POLE ECOTECH  
RHONE-ALPES** P.22/26

- **LES MATÉRIAUX INNOVANTS**
- **LE STOCKAGE D'ÉNERGIE**
- **LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES**
- **LE TRANSPORT DURABLE**
- **LE BÂTIMENT DURABLE**
- **LE GÉNIE DES PROCÉDÉS INDUSTRIELS (PRODUCTION PROPRE) ET DE L'ÉCO-CONCEPTION**

**CONTACTS PRESSE** P.27

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### RHÔNE-ALPES CANDIDATE POUR UN PÔLE DE COMPETITIVITE DEDIE AUX ECOTECHNOLOGIES

Un nouvel appel à projets pour la création de pôles de compétitivité en France a été lancé le 30 juin dernier par l'Etat. La thématique est exclusivement centrée sur les écotechnologies.

Forte de sa masse critique et de sa diversité sur ce sujet, Rhône-Alpes a naturellement choisi de se positionner et de présenter sa candidature. Plusieurs partenaires se sont d'ores et déjà engagés : Le Grand Lyon, Saint Etienne Métropole, Grenoble Métropole, Région Rhône-Alpes, DREAL Rhône-Alpes et 4 pôles de compétitivité (Axelera, LUTB, Tenerrdis et Minalogic) ... A terme le pôle représente un potentiel de près de 1 000 adhérents avec près de 30 pôles de compétitivité, clusters ou associations d'entreprises impliquées dans les éco technologies, qui forment le socle de EcoTech Rhône-Alpes.

Un premier thème a été retenu pour optimiser la stratégie de ce nouveau pôle et garantir sa différenciation : l'efficacité énergétique.

Il part du constat stratégique au plan national et international, que les plus grandes menaces environnementales trouveront une partie considérable de leur réduction voire de leur élimination dans l'amélioration de l'efficacité des modes de consommation, de transfert et de stockage énergétique.

De plus, dans la mesure où trois domaines concentrent la dépense énergétique (le bâtiment, le transport et l'industrie), il s'agit d'être représentatif sur l'ensemble de ces marchés applicatifs.

Le dossier de candidature et la différenciation de Rhône-Alpes reposent sur des expertises scientifiques et technologiques fortes, développées notamment au sein des pôles de compétitivités préexistants. Ces pôles apportent dès à présent des projets de coopération pouvant s'inscrire utilement dans ce nouveau pôle.

Dès son origine, le dossier de candidature a fait l'objet d'une déclaration commune et consensuelle entre toutes les collectivités de la région, au service des industriels, du tissu enseignement / recherche, et du développement économique de Rhône-Alpes.

La labellisation effective du pôle sera connue en fin d'année.

## CONTEXTE

### LES ECOTECHNOLOGIES, DE QUOI PARLE-T'ON ?

Les éco-technologies ne sont pas une filière à part entière, mais un secteur dont le dénominateur commun est d'être porté par la demande « environnementale » autour des contraintes de ressources (énergies fossiles, espace, préservation des écosystèmes...) et d'enjeux environnementaux tels que le changement climatique.

Il s'agit d'ensemble de services, de produits et de techniques permettant d'optimiser les consommations de ressources naturelles, de mesurer et de réduire les impacts environnementaux de l'activité humaine. Elle recouvre une grande diversité de filières (composées par un ensemble d'acteurs du monde économique, de la recherche et de la formation).

Ce secteur regroupe des entreprises au profil extrêmement varié en termes de :

- Secteurs d'activité : nouvelles énergies, efficacité énergétique, gestion de l'eau et des déchets, traitement de l'air, réhabilitation des sites et sols pollués...
- Métiers : ingénierie, conseil et études, fabrication de matériels, distribution, construction, prestation de service, traitement de pollutions, architectes, aménageurs,...
- Types d'entreprises : filiales de grands groupes internationaux (Veolia et Suez en tête), grandes entreprises, PME spécialisées, bureaux d'études, cabinets d'architecte-urbaniste et d'aménageur, experts indépendants, artisans (chauffagistes, installateur de panneaux solaires, etc.)
- Marchés et clients : collectivités, grand public, entreprises industrielles, secteur immobilier

### UN AXE ESSENTIEL DE LA POLITIQUE ECONOMIQUE EUROPEENNE...

Croissance économique et niveau élevé de protection de l'environnement sont deux axes essentiels de la politique de l'Union Européenne. Deux textes structurent la stratégie européenne sur ce sujet :

- La stratégie de Lisbonne (2000) qui a situé l'innovation comme l'une des grandes priorités de la politique de développement économique de l'Union européenne. Cette stratégie vise à faire de l'Union européenne «l'économie de la connaissance la plus compétitive du monde, capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi, d'une grande cohésion sociale et du respect de l'environnement à l'horizon de 2010 ».
- La stratégie de Göteborg (2001) qui vise à intégrer le développement durable sur le long terme dans toutes les politiques de l'Union européenne. Elle recommande l'ajout d'un volet environnemental à la stratégie de Lisbonne et recommande une orientation massive des investissements publics et privés vers des technologies nouvelles et respectueuses de l'environnement.

La politique européenne de l'environnement s'est développée au travers de plans d'actions dont le 6ème plan d'actions pour l'environnement dénommé «Notre avenir – notre choix » qui couvre la période 2001-2010. Plusieurs stratégies thématiques ont été définies pour répondre aux quatre priorités environnementales de l'Union : changement climatique, nature et biodiversité, environnement et santé, ressources naturelles et déchets.

Le programme ETAP (Environmental Technologies Action Plan) a ainsi été lancé en 2004 pour promouvoir le développement de nouvelles technologies environnementales et faciliter leur accès au marché.

Le plan d'actions du Paquet Energie-Climat, adopté en décembre 2008, confirme la volonté européenne de lutte contre le changement climatique, en mettant en place une politique commune de l'énergie et qui devrait permettre à l'UE d'atteindre d'ici 2020 l'objectif des "3 fois 20" : une réduction de 20% des émissions de gaz à effet de serre, une amélioration de 20% de l'efficacité énergétique et une part de 20% d'énergies renouvelables dans la consommation d'énergie de l'UE.

Ces initiatives et orientations politiques au niveau européen contribuent à favoriser la croissance du marché des éco-technologies et le développement de l'innovation mais plus particulièrement celui de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables.

## ... ET NATIONALE

En France, la dynamique s'accélère depuis plusieurs mois, avec notamment le vote de la loi Grenelle 1 articulée autour de trois grands chantiers prioritaires : l'efficacité énergétique, la rénovation du patrimoine bâti et les transports.

La dynamique nationale se poursuit avec notamment le comité stratégique « Ecotech 2012 », supervisé en 2008 par Luc Chatel, précédemment secrétaire d'État chargé de l'Industrie et de la Consommation et Nathalie Kosciusko-Morizet, précédemment secrétaire d'État chargée de l'Écologie, qui a débouché sur un plan stratégique en décembre dernier mettant au cœur de ses axes stratégiques l'efficacité énergétique et la performance environnementale.

Concernant la politique française en matière de recherche et d'innovation, celle-ci est mise en œuvre par le ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi (MEIE), qui gère certains programmes comme le Fonds de compétitivité des entreprises ou les programmes Compétitivité et performance, Nouveaux marchés ou Gazelles du Plan Croissance PME. D'autres ministères et agences nationales interviennent dans le soutien aux éco-entreprises comme le Ministère de l'Écologie, de l'énergie, du Développement Durable et de la Mer (MEEDDM) pour la mise en œuvre nationale du plan d'action ETAP, la DIACT (Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires), avec les pôles de compétitivité et les pôles d'excellence, l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), OSEO qui accompagne et finance les PME ou encore l'Agence nationale de la recherche (ANR).

## UN POLE DEDIE AUX ECOTECHNOLOGIE ET A L'EFFICACITE ENERGETIQUE EN RHONE-ALPES

### POURQUOI CE NOUVEAU POLE DE COMPETITIVITE EN RHONE-ALPES ?

La création de ce nouveau pôle est d'abord lié à l'existence des pôles de compétitivité et clusters en Rhône-Alpes, qui ont peu à peu identifié et fait naître des projets de coopération à l'interface éco-technologique de leur pôle respectifs. Ces

projets, qui n'entrent pas directement dans leur cœur de métier ou leur stratégie première, ont des objectifs ambitieux et novateurs sur l'efficacité énergétique.

Or, il est apparu assez rapidement que c'est à l'interface des grands domaines d'application (infrastructures et bâtiments, transports, énergie, environnement, industrie, agriculture) que se situaient à la fois le plus grand nombre de projets...et les plus incomplètement traités ; et que les faire vivre dans une concertation informelle « interpôle » ne suffirait pas à en tirer toute la substance scientifique.

C'est pourquoi il a été choisi, pour optimiser la performance de ce nouveau pôle de compétitivité, d'intégrer dès à présent les forces existantes. Il ne s'agit ainsi pas de créer une structure « de plus » qui serait concentrée, tel un silo, sur un champ d'application restreint mais bien d'instaurer un système compilant toutes les énergies et les innovations.

Lors de leur déclaration commune au moment de Pollutec 2008, les Présidents des trois pôles Axelera, LUTB et Tenrdis ont franchi une étape décisive en déclarant leur intention de réaliser cette collaboration, bientôt rejoint par le pôle Minalogic, lui-même voyant plusieurs projets émerger au sein de ses groupes de travail et insuffisamment connectés aux grands domaines d'application.

Cette dynamique progressive et collective a trouvé son point d'aboutissement et son accélérateur dans la décision, soutenue par l'Etat et les grandes collectivités de Rhône –Alpes, de répondre à l'appel à candidature pour la labellisation de pôles de compétitivité écotecnologies lancé le 30 juin 2009.

Avec un positionnement à forte dominante environnement / écotecnologies, via notamment le rôle fondateur de 4 pôles de compétitivité : Axelera, LUTB, Minalogic et Tenrdis, Rhône-Alpes entend répondre aux objectifs de l'appel à projet :

- « Renforcer les compétences sur les territoires pour que l'industrie nationale puisse fournir les technologies de demain permettant un développement durable de la société et des industries, en réduisant leur impact environnemental »
- « Relayer l'impulsion de la loi Grenelle I et du plan Ecotech 2012 »

Ces acteurs partagent aujourd'hui l'ambition de se consolider en tant que pôle industriel et scientifique leader en Europe et dans le monde sur cette thématique écotechnologique liée à l'efficacité énergétique.

## LES ECOTECHNOLOGIES EN RHONE ALPES

- Un potentiel de 2 500 entreprises intervenant dans le champ des éco technologies
- 50 000 emplois directs, et des filières industrielles traditionnelles majeures en mutation
- 1/4 des entreprises françaises spécialisées dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique
- Un potentiel de recherche remarquable par la présence de 4 600 chercheurs spécialisés sur les éco technologies
- 15 pôles de compétitivité, dont plusieurs ont placé les éco technologies au cœur de leur stratégie, notamment Axelera, Tenerrdis, LUTB, Minalogic
- De nombreux clusters de recherche, spécificité de la Région Rhône-Alpes dont 5 spécialisés sur les éco technologies : Macodev, Chimie Durable, Environnement, Energies renouvelables et éco-énergies, Transports-Territoires et Société
- De nombreux centres de recherche prestigieux : CNRS, CEA, INES, CSTB, IFP, INRETS, CERTU, CETIAT, CETIM, ... et 2 Pôles de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES)
- des structures mettant en réseaux des entreprises et des acteurs de la recherche, organisations professionnelles, mais aussi des grands groupes et des PMI ;
- des collectivités engagées pour devenir les lieux d'expérimentation et d'utilisation des innovations écotechnologiques.

## ORGANISATION DU POLE / LES ACTEURS INVESTIS

La dynamique du futur pôle de compétitivité Efficacité énergétique repose sur un renforcement des complémentarités et des collaborations entre les nombreuses compétences sectorielles de la Région Rhône-Alpes.

Il s'appuie ainsi sur la mobilisation des plus grandes entreprises comme des PME, de toutes les filières d'application concernées : matériaux, énergie, construction, transports, procédés industriels... et de l'un des plus importants potentiels de recherche de France, avec près de 4 600 chercheurs spécialisés dans les éco technologies, réunis au sein de laboratoires prestigieux. Il s'appuie également sur la capacité reconnue de Rhône-Alpes à déployer rapidement la recherche en production industrielle et sur les marchés finaux.

L'engagement fort de ces acteurs, représentant un potentiel de près de 1 000 adhérents pour le pôle de compétitivité, se reflète par le rapprochement des structures qui sont aujourd'hui émulateurs d'innovation dans leurs domaines de recherche respective : Rhône-Alpes compte ainsi près de 30 pôles de compétitivité, clusters ou associations d'entreprises impliquées dans les éco technologies, qui forment le socle de EcoTech Rhône-Alpes.

Dans le champ des éco technologies, Rhône-Alpes se différencie par une double force : une capacité de production de technologies innovantes dans un nombre élevé de domaines d'application, mais aussi la présence d'ensembliers et de concepteurs de systèmes capable de les mettre sur le marché.

Dès lors les pôles **Axelera** (Chimie-Environnement), **Tenerrdis** (nouvelles technologies des énergies), **LUTB** (transport collectif urbain de personnes et de marchandises), **Minalogic** (Création, mise au point et production de produits et services autour des solutions miniaturisées intelligentes pour l'industrie (notamment gestion intelligente de l'énergie), **Plastipolis** (innovation dans les matériaux plastiques), **Viaméca** (développement d'une offre pour les machines, véhicules en passant de la mécanique consommable au service durable) et **Arve Industrie** (décolletage et mécatronique) ont uni leurs forces pour accélérer et consolider l'émergence, la structuration et la dynamique de ce nouveau pôle.

Pilotes et acteurs du projet, de **grands groupes** tels que GDF-Suez, Renault Trucks, Schneider, Lafarge...ouvrent leur vision à plus **d'une centaine de PME** (dont HEF,

Clextal, Recupyl...) qui s'associent progressivement aux projets de coopération ou en ont initié avec leurs propres forces.

Les efforts de recherche se restructurent, se précisent sur les éco-technologies, se mutualisent et se diffusent à l'ensemble du tissu.

**Les centres de recherche et tous les laboratoires** concernés réunis au sein du PRES Université de Lyon (qui intègre les composantes de Saint-Etienne) et le PRES Grenoble Universités, tous deux renforcés par la récente labellisation de leur projet scientifique dans le cadre de l'Opération Campus, des centres techniques tels que le CETIM ou le CSTB se joignent à la dynamique et nourrissent les projets de leurs avancées scientifiques et de leurs ressources. Parallèlement, tout l'univers de la formation est mobilisé au travers notamment de l'implication active des principaux acteurs régionaux.

Enfin, le **soutien institutionnel** met à contribution son accompagnement pour le pôle éco-technologies en Rhône-Alpes en proposant la palette d'outils des grands intervenants dans le domaine du développement économique : **Grand Lyon, Grenoble Alpes Métropole (la Métro), Saint Etienne Métropole, la Communauté d'Agglomération des Portes de l'Isère, la Région Rhône-Alpes, la DREAL Rhône-Alpes...**

L'engagement collectif de tous ces acteurs est coordonné, animé et guidé par une gouvernance structurées et organisée avec un comité stratégique composé de 4 membres fondateurs (Axelera, LUTB, Minalogic, Tenerrdis). Ces organes se retrouvent dans l'association « Ecotechnologies Rhône-Alpes » qu'ils ont constituée pour porter et gérer ce nouveau pôle de compétitivité.

Si les éco-technologies gagnent à être intégrées dans leurs applications, les initiatives technologiques doivent également être intégrées en amont.

Les avantages de cette nouvelle organisation sont multiples :

- Elle s'appuie sur l'expérience, l'expertise et l'efficacité des pôles de compétitivité existants et fait ainsi gagner quatre ans à ce nouveau pôle, en lui

faisant profiter de ses réseaux (notamment à l'international), de sa connaissance étroite des laboratoires et unités de recherche...

- Elle permet surtout de faire foisonner des projets de coopération concrets à l'interface des thématiques : la chimie et le transport, les nouvelles énergies et les infrastructures, le bâtiment et les nouveaux matériaux...
- Elle ne cesse de sommer les filières potentiellement concernées par un projet éco-technologique. Si deux filières proposent un projet, le nouveau pôle de compétitivité en ajoute une troisième, une quatrième...
- Elle pense chaque projet à l'intérieur d'un système, où chaque technologie ou application n'est pas indépendante de l'autre
- Elle éclaire auprès des entreprises du territoire la compréhension du paysage formé des multiples acteurs et structures intervenant dans le champ des de l'innovation et des écotechnologies
- Elle fédère et fait émerger de nouveaux projets

## **LES 8 ATOUTS DE LA CANDIDATURE ECOTECH RHÔNE-ALPES**

**1 - Une vision commune de la stratégie du pôle EcoTech Rhône-Alpes**, centré autour des enjeux de « l'efficacité énergétique » sur l'ensemble du spectre : depuis l'éco conception, les briques technologiques jusqu'aux usages et comportements. Cette approche systémique s'appuie sur la capacité régionale à travailler aux interfaces des pôles et clusters existants, à visibilité mondiale, leaders sur leurs thématiques de recherche.

**2 - Un projet de pôle qui fédère le potentiel économique et scientifique incluant des acteurs leaders sur leur cœur de métier** (pôle de compétitivité, clusters, entreprises, laboratoires, ...), soit un potentiel de 1000 adhérents. L'objectif est de développer des projets collaboratifs transversaux afin : de développer de nouvelles filières économiques à fort potentiel d'application, de valoriser l'innovation et la recherche, de renforcer les leaders existants, de favoriser l'émergence de nouvelles start up et créer de nouveaux emplois. Rhône-Alpes peut d'ores et déjà s'appuyer sur des réussites en matière de projets collaboratifs et sur la qualité d'un écosystème de valorisation qui a permis de belles réussites économiques sur ces filières comme Récupyl, MCE5, Fluorem, ...

**3- Une valorisation des actions emblématiques menées en Rhône-Alpes sur la thématique** : le plan régional énergie (100 m€ sur 5 ans), les aspects énergétiques du CPER, les projets structurants de recherche (INES, plateformes technologiques), les outils d'accompagnement et de financement des entreprises (IDéclic, Innov'®, réseaux EIE, OERA,...), le soutien à la demande,...

**4- Des collectivités locales engagées**, depuis de nombreuses années, dans le développement et le financement des expérimentations sur leurs territoires (par exemple le projet Concerto), dans l'exploitation des éco technologies (donneurs d'ordres exemplaires et incitateurs), dans la sensibilisation des acteurs économiques, scientifiques et des Rhonalpins.

**5 - Un pôle s'appuyant sur une dynamique et un savoir faire créés en Rhône-Alpes autour du lien entre science et société** (par exemple par le questionnement autour des micro et nanotechnologies). Ce dernier englobe le souci permanent des préoccupations sociales et sociétales dans le développement de nouvelles technologies. Une politique unique, en France, de par son ampleur, qui se matérialise par la création de 3 clusters de recherche, de nombreux colloques sur les territoires réseaux actifs des CCSTI,). Ce lien englobe également le soutien de la demande autour de solutions liées à l'efficacité énergétique (déploiement des ENR auprès des particuliers, programmes de rénovation de quartiers à basse consommation d'énergie, développement des bâtiments passifs et à énergie positive, ...)

**6 - La qualité de l'offre de formation sur la thématique** permettant d'anticiper et d'accompagner l'émergence de nouveaux métiers liés aux éco technologies. Le plan Campus, qui a retenu les projets lyonnais et grenoblois, et le plan régional de formation intègrent déjà cet enjeu

**7 - Une ambition à long terme de travailler à l'amélioration du cadre de vie des Rhonalpins**, en s'appuyant sur la grande richesse du territoire régional en termes de projets (infrastructures, habitat...) qui élargiront les terrains d'application des éco innovations

**8- Une stratégie scientifique trouvant des applications concrètes**, concentrées sur des thématiques technologiques et des projets de coopération déjà enclenchés. Près de 40 sont définis ou en préparation pour ce dossier. Elle permet de développer, après une phase de consolidation des savoir-faire, de véritables leviers d'innovation et de développement.

## LES OBJECTIFS DU PÔLE ECOTECH RHÔNE-ALPES

Le pôle éco-technologies Rhône-Alpes figure déjà dans le Top 10 européen de l'efficacité énergétique. Il vise, par une notoriété internationale ciblée sur ses thématiques technologiques prioritaires, à entrer durablement dans le Top5 européen dans un horizon de 10 ans.

La création de ce pôle de compétitivité vise donc à :

- Renforcer la capacité de Rhône-Alpes à s'adresser rapidement aux marchés complexes de demain
- Passer à une nouvelle ère de partenariats : d'une logique de co-labellisation vers une réelle démarche de co-construction des projets de recherche entre les acteurs, écosystème dans lequel les acteurs écrivent ensemble leur feuille de route technologique.
- Accélérer le développement et la réussite d'entreprises innovantes de référence, en favorisant l'émergence du « Google des éco technologies »
- Positionner Rhône-Alpes comme un fer de lance du développement des éco technologies, de la matière jusqu'aux usages, et faire de la France un leader mondial de la production d'éco technologies, en cohérence avec la stratégie nationale
- Affirmer Rhône-Alpes comme un véritable terrain d'expérimentation des éco technologies, d'une ampleur considérable

## PRESENTATION DES ACTEURS

### LES POLES DE COMPETITIVITES

#### 4 MEMBRES FONDATEURS : AXELERA, TENNERDIS, LUTB ET MINALOGIC

##### → Le pôle de compétitivité Axelera, spécialisé dans la chimie-environnement

Ce pôle de compétitivité mondial dans le domaine Chimie-Environnement est constitué de 115 adhérents regroupant des sociétés comme Arkema ou GDF-Suez et des structures publiques comme le CNRS et l'Institut Français du Pétrole.

AXELERA élabore des programmes de recherche pour le développement d'une chimie plus compétitive et plus respectueuse de l'environnement. AXELERA se veut à la source d'une nouvelle filière chimie-environnement véritablement intégrée et présente la spécificité de conduire lui-même des programmes de recherche et développement, allant au-delà de l'activité traditionnelle d'un pôle de compétitivité qui consiste en la labellisation de projets. L'ambition d'Axelera est de devenir la vitrine de la « chimie du futur » et de se positionner comme pôle industriel et scientifique leader au niveau international en 2012.

#### Types de projets AXELERA :

- Les projets de recherche et développement gérés directement par le pôle (9 projets financés à ce jour) : on peut notamment citer le projet Duramat (sur les matériaux innovants à moindre impact environnemental);
- Les projets labellisés par le pôle avec le label « Axelera » (135 projets labellisés).

Les projets structurants qui font l'objet de labellisation par le pôle et consistent en la mise en œuvre de projets industriels et de plateformes de recherche : la Cité Lyonnaise de l'Environnement et de l'Analyse...

**→ Le pôle de compétitivité TENERDIS - Technologies des énergies renouvelables Rhône-Alpes, Drôme, Isère, Savoie**

Tenerdis, pôle de compétitivité de portée nationale, développe des projets sur la problématique de la gestion des réseaux, de l'hydrogène, du solaire et du bâtiment, de la biomasse et de l'hydraulique.

Tenerdis réunit 185 acteurs avec des investissements à hauteur de 440 millions d'euros pour 200 millions d'euros de financements publics. Depuis 2005, le pôle a labellisé 226 projets de R&D et un grand projet structurant la filière photovoltaïque : Solar Nano Crystal/Alliance PV. Les premiers projets démarrés en 2005 et 2006 présentent déjà des retombées concrètes avec la création de 80 emplois et de deux entreprises, H3E Industries (développement de microcentrales hydroélectriques) et AQUALIENNE-ELEC (production et vente d'électricité).

Le pôle soutient de nombreux projets concernant l'énergie solaire autour de l'INES, plate-forme de compétences de la recherche partenariale sur cette thématique. Parmi les projets du pôle on peut citer Multixen, QC-Passi, PHARE, Solion ou ClipCool

**→ Le pôle de compétitivité LUTB (Lyon Urban Truck & Bus), spécialisé dans les transports collectifs urbains de personnes et de marchandises**

Le pôle de compétitivité Lyon Urban Truck and Bus (LUTB), labellisé en 2005, a été initié par Renault Trucks, Irisbus France, l'Institut Français du Pétrole (IFP), l'Institut National pour la Recherche dans les Transports et leur Sécurité (INRETS), le Grand Lyon et la CCI de Lyon.

L'ensemble des partenaires de ce pôle, industriels, scientifiques, utilisateurs et institutionnels, a décidé de se rassembler dans une association loi 1901 « Lyon Urban Truck & Bus 2015 ». Depuis juin 2006 l'association LUTB 2015 regroupe le Pôle de compétitivité et le Cluster Automotive Rhône Alpes.

Quatre grands programmes de recherche et développement ont été définis :

- Motorisation et chaîne cinématique
- Sécurité et sûreté intégrées
- Architecture et confort
- Système de transport : le projet Hybrys Tech, développé par Renault Trucks en partenariat avec SITA (Suez Environnement) et le Grand Lyon est un exemple de projet innovant mené dans ce cadre.

Parmi les projets de recherche déployés par le pôle, on peut citer les recherches ayant pour but d'améliorer les performances des catalyseurs actuels (mise en action, durabilité)

**→ Le pôle de compétitivité mondial Minalogic, spécialisé dans les solutions miniaturisées**

Ce pôle est dédié à la création, la mise au point et la production de produits et services autour des solutions miniaturisées intelligentes pour l'industrie (micro et nanotechnologies et au logiciel embarqué). Le pôle a placé la maîtrise et la gestion intelligente de l'énergie au coeur de ses préoccupations et a notamment créé un Label Green qui récompense les projets permettant de réduire ou maîtriser de façon significative la consommation d'énergie. Minalogic représente 137 membres, dont 97 entreprises (76% de PME), 134 projets labellisés, 81 projets financés pour une enveloppe de 1,2 milliard d'euros, 346,7 M€ de financements publics obtenus (ANR, FUI, Oseo, collectivités locales, ministère de la recherche).

Par ailleurs, Minalogic a fait des « Green IT » un sujet clé de ses activités. Un groupe de travail sur cette thématique a en effet été créé, ayant vocation à développer des projets de R&D dans le domaine de l'efficacité énergétique dans l'informatique, notamment des data center, fortement consommateurs.

## LES COLLECTIVITES ENGAGEES

Le poids important des éco-technologies en région Rhône-Alpes s'inscrit dans une politique forte de soutien public au développement durable, relayée par les collectivités locales. De nombreuses initiatives impulsées à différents échelons territoriaux, au-delà du soutien politique et financier aux projets des pôles et autres organisations, se complètent pour former une stratégie cohérente visant à faire de Rhône-Alpes un territoire éco-technologique dynamique.

### → Le Conseil Régional de Rhône-Alpes : « Rhône-Alpes, accélérateur d'éco-innovation »

La Région Rhône-Alpes confirme et renforce sa stratégie en faveur du développement des cleantech, qui vise à faire de Rhône-Alpes une référence européenne sur le plan de l'éco-innovation. Elle consacre ainsi 30% de son budget au développement durable (700 millions d'euros) avec notamment un programme de 23 millions d'euros dédiés à la maîtrise de l'énergie et aux énergies renouvelables et 5,5 millions d'euros d'aides apportées aux entreprises engagées dans le management environnemental.

Pour soutenir cette ambition, la Région a mis en œuvre différentes actions :

- **La création du réseau ECREINetwork** (European Clusters and Regions for Eco Innovation and eco investments Network), projet interrégional et européen sur le financement des outils dédiés aux éco-innovations. L'objectif : proposer à la Commission européenne des instruments financiers et économiques de soutien aux PME régionales
- **Le dispositif INNOV'R** qui, en partenariat avec Oseo et l'ADEME, propose aux entreprises rhonalpines de soutenir leurs projets de R&D éco-innovants jusqu'à hauteur de 100 000 euros (50 projets étudiés depuis juin 2008 pour un budget alloué de 2,3 millions d'euros)
- **Le programme « Objectif Environnement Rhône-Alpes »**, en partenariat avec l'ADEME, la CCIR, la CMA, la FFB Rhône Alpes, la FRTP, la CAPEB, la COOP de France, qui vise à mettre à la disposition des TPE, PME et artisans des chargés de mission environnement pour trouver des solutions sur mesure afin de réduire l'impact environnemental des entreprises (4 000 entreprises bénéficiaires depuis 2002)

- **Le Chèque énergie Rhône-Alpes** : adopté dans le cadre d'un plan énergie destiné à développer les énergies renouvelables et la maîtrise de la consommation énergétique, est un système de subventions permettant aux particuliers de régler une partie de leur facture d'installation d'équipements dédiés aux énergies renouvelables
- **L'appel à projets Quartiers Durables**, qui vise à faire émerger des projets exemplaires de taille significative en Rhône-Alpes autour de démarches innovantes d'aménagement urbain, de construction et de réhabilitation dans les villes moyennes et leurs périphéries, les bourgs périurbains et les communes de moins de 20 000 habitants des couronnes des grandes agglomérations

Dans le prolongement de ce dispositif, l'ARDI Rhône Alpes (Agence régionale du développement et de l'innovation) pilote depuis peu une démarche de travail collaboratif entre les pôles de compétitivité et autres clusters concernés (PIC, Lumière...) sur la thématique du quartier durable. L'objectif : faire émerger des projets de R&D et éventuellement des plateformes technologiques communes par une approche systémique du quartier durable. Quatre thèmes fédérateurs ont été retenus : optimisation de l'utilisation des informations disponibles pour une meilleure mobilité ; favoriser l'autonomie des individus à tous les âges de la vie ; Réduction des nuisances environnementales ; Optimisation de la gestion et de la consommation de l'énergie à l'échelle du quartier.

### → Le Grand Lyon

**L'ambition du Grand Lyon** est de devenir une référence européenne en matière de cleantech d'ici 2015.

Sur la base de cette commande politique, l'objectif fixé à la démarche a été la définition d'un plan de développement « Cleantech », répondant à 3 objectifs économiques complémentaires :

- Créer de la richesse et de la croissance économique à partir de ces activités pour ancrer et générer des emplois sur le territoire ;
- Développer une visibilité internationale pour attirer les investissements extérieurs ;

- Contribuer, par l'innovation, à réduire l'impact des activités économiques et humaines sur l'environnement et notamment atteindre les objectifs du Plan Climat du Grand Lyon.

**Les atouts du Grand Lyon** sont nombreux : l'agglomération est composée d'un tissu économique et scientifique de très haut niveau par sa qualité et sa densité : grands groupes et PME dynamiques, centres de R&D publics et privés, établissements de formations initiale et professionnelle reconnus composent l'agglomération.

Des initiatives concomitantes au niveau de l'agglomération comme le Plan climat ou l'Agenda 21, peuvent préfigurer autant de leviers d'actions et de développement économique liés.

**Le positionnement stratégique** adopté vise à miser sur ces atouts identifiés, à savoir travailler à partir d'une densité industrielle importante et déjà en mutation vers les cleantech, tout en faisant du Grand Lyon un territoire d'expérimentation des solutions environnementales innovantes. En appui, les différentes niches de compétences du territoire doivent permettre de proposer une offre environnementale globale au service d'une meilleure qualité de vie en ville.

Les 3 axes de cette stratégie d'ensemble sont les suivants :

- Miser sur le potentiel existant : l'agglomération se caractérise par une densité industrielle scientifique qui permet à Lyon d'avoir une taille critique et une visibilité européenne sur les secteurs phare de la chimie et du transport urbain, qui ont déjà fortement investi les potentialités économiques ouvertes par les Cleantech.
- Agir concrètement en faisant du territoire Grand Lyon, le terrain d'expérimentation et d'application où les entreprises pourront déployer leurs solutions innovantes en grandeur économique réelle pour les adapter aux usages et aux marchés de demain. Ce territoire d'expérimentation soutiendra l'attractivité auprès d'entreprises extérieures.
- Transformer l'image actuelle de l'agglomération en matière d'environnement, en misant sur les niches existantes (énergie, air, bruit, sols, éclairage ...) et leurs complémentarités possibles avec les secteurs historiques pour proposer un environnement de meilleure qualité et remettre l'industrie au service de la ville.

Ce cap stratégique est conforté par une série d'initiatives d'ores et déjà concrétisées :

- La constitution d'une équipe dédiée à la prospection d'entreprises cleantech au sein de l'Aderly, l'agence de développement économique de la région lyonnaise
- La participation et le soutien au projet Lyon Cité Campus, qui fera du Campus de la Doua le campus Lyon Tech spécialisé sur la recherche et l'activité économique dans le domaine des éco technologies
- L'expérimentation de nouvelles solutions de transport : Velo'v, projet REAL d'intermodalité, ...
- Le développement d'une offre immobilière d'accueil d'entreprises sur des parcs / bâtiments exemplaires (Parc Technologique de Saint Priest, future tour In City)
- L'aménagement d'éco quartiers : ZAC des Hauts de Feuilly, Remparts de Trion
- Le projet de rénovation du tunnel de la Croix Rousse

#### → **Grenoble Alpes Métropole**

Grenoble -Alpes Métropole a dès sa constitution intégré l'environnement dans ses missions et orienté son développement de manière durable, tant dans ses politiques propres qu'en matière d'innovation, orientations que l'on retrouve dans son projet d'agglomération.

Plusieurs actions reflètent cette politique volontariste :

- Mise en place de l'une des premières agences locales de l'énergie, et soutien croissant depuis sa création
- Adoption du premier plan climat d'agglomération, engageant l'agglomération mais également 70 partenaires institutionnels et industriels, avec :
- La mise en place d'un observatoire du Plan Climat pour suivre les consommations énergétiques et les émissions de GES au niveau de l'agglomération et d'un conseil scientifique.
- L'organisation des Assises de l'énergie depuis 2002 en partenariat avec la CU de Dunkerque
- La reconnaissance par l'obtention du label EEA (European Energy Award) en 2007 (1ère agglomération en Europe, cf <http://www.european-energy-award.org/> et <http://www.energie-cites.eu/> ), en plus du label Cit'ergie de l'ADEME

- La mise en place d'un schéma de développement des énergies renouvelables en cours d'élaboration pour répondre à l'objectif de multiplication par 2 des consommations d'énergie renouvelable d'ici 2020.

Sur le plan de l'appui aux filières économiques énergie et environnement, la Métro accompagne depuis leur création les pôles de compétitivité Tenerrdis et Axelera, et tend à devenir, au delà de sa forte mobilisation dans les projets RD labellisés, un acteur à part entière de l'éco-innovation en expérimentant dans le cadre de ses compétences propres (habitat et logement, déplacements, grands équipements, gestion de son patrimoine, gestion des déchets.)

L'enjeu est de contribuer au développement de ces filières par l'innovation, en jouant un rôle de catalyseur des projets d'expérimentation.

Enfin, elle participe directement à l'animation de la filière chimie-environnement avec des moyens propres et un partenariat avec le Sud Grenoblois pouvant déboucher vers la création d'une zone d'activité dédiée.

#### → **Saint Etienne Métropole**

L'histoire économique et sociale de la région stéphanoise est marquée par les problématiques de reconversion de bassins miniers, de friches industrielles, de dépollution des sols, de renouvellement urbain et d'insertion sociale qui ont été abordés dans une logique de mutation durable du territoire. Par ailleurs la tradition mutualiste stéphanoise a créé un socle de solidarité qui a fait la réputation nationale de la ville. C'est donc logiquement que l'agglomération a développé une politique active, complémentaire de la stratégie régionale de soutien au développement des activités. Elle est symbolisée par quelques actions phares :

- L'adoption d'un Agenda 21 comprenant 23 actions relatives au développement économique (zones d'activités durables, éco-filières...), à la préservation des espaces naturels et à la lutte contre les nuisances (pollution de l'air, cartographie des points noirs sonores...), et à la solidarité sociale et territoriale.

- La création du CIRIDD (Centre International de Ressources et d'Innovation pour le Développement Durable), en vue de la production et valorisation d'outils et de méthodes pour proposer des réponses concrètes aux entreprises et collectivités sur le développement durable (exemple : Animation avec l'AFNOR d'une plateforme d'échanges en Rhône Alpes sur la norme ISO 26000, ...)
- Création du pôle d'eco-conception à Saint Etienne par la CCI de Saint Etienne (réduction des impacts négatifs des produits sur l'environnement)
- Lancement d'un plan Climat énergie, avec l'ambition de réduire de 20% ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020 et de viser le Facteur 4 à l'horizon 2050, avec l'appui d'acteurs incontournables du territoire comme le Groupe Casino ou l'association environnementale de renommée internationale WWF
- Mise en œuvre depuis 2006 d'un programme d'éducation à l'environnement et l'éco-citoyenneté dans les écoles volontaires des 43 communes de l'agglomération : eau, tri des déchets, préservation des forêts et des rivières, biodiversité, air et énergie
- L'équipement du Stade Geoffroy Guichard de l'une des plus grandes centrales photovoltaïques de France
- La construction de chaufferies-bois

#### → La CAPI – Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Dans le cadre de son plan de mandat, la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère a mis les questions de développement durable au cœur de son projet de développement.

Au-delà des effets de mode, et d'actions liées au fonctionnement de la collectivité, la CAPI réaffirme son souhait d'être territoire d'expérimentation pour la mise en œuvre des éco technologies.

Agréée « Grand Projet Rhône Alpes » par le conseil régional , pour évoluer de la ville nouvelle de l'Isle D'Abeau vers « la vallée urbaine durable » , la CAPI soutient toutes les initiatives de système de transports innovants et tout ce qui peut participer à un nouvel urbanisme, notamment en étant territoire d'expérimentation de construction durable innovante. Pour cela elle possède plusieurs atouts :

- Elle est le territoire d'accueil de Photowatt, leader français des panneaux photovoltaïques et du projet innovant PV Alliance, membre des pôles de compétitivité Minalogic et Tenerrdis, la CAPI souhaite développer l'utilisation

- du solaire sur son territoire, tant en réaffirmant sa vocation à accueillir de nouvelles implantations d'unités de production de photovoltaïques, qu'en offrant la possibilité de tester sur son territoire de nouvelles utilisations.
- Elle accueille les Grands Ateliers, GIP de 13 écoles d'architecture et de construction à Villefontaine, lieu unique de réalisation des maquettes échelle 1 pour les écoles. Les Grand Ateliers souhaitent créer une cité de la construction durable, avec l'ensemble des acteurs industriels et de recherche pour offrir un lieu d'information, de démonstration et de formation aux nouvelles techniques de constructions durables
- Le PIC (Pôle Innovation constructive) membre actif du dossier de pôle de compétitivité ecotech, est un acteur essentiel de ce projet de cité de la construction durable qui peut être un lieu de démonstration unique pour les produits issus de ce pôle de compétitivité.
- En lien avec le PIC et les acteurs du solaire, le PIL'es (Pole d'intelligence Logistique Europe du Sud) situé au centre de la plate forme logistique de Saint Quentin Fallavier, 1° plate forme logistique française terrestre avec près de 2millions de m<sup>2</sup> d'usines logistiques, souhaite développer un programme ambitieux de démonstration d'usine logistique solaire de demain, en utilisant de manière innovante toutes les capacités du photovoltaïque.

### → Le Conseil Général de la Loire

Dans le cadre de son programme « innovation et compétitivité », le Conseil général considère le développement durable comme un des leviers transversaux de l'innovation au même titre que le design et le numérique.

Face aux enjeux du développement durable, l'objectif est de permettre aux entreprises du territoire de proposer des solutions et non de créer des problèmes. A ce titre, l'intervention du CG 42 se situe aux 4 étapes clefs de la chaîne de valeur :

- mobilisation des têtes de réseaux que constituent les SPL afin de diffuser les bonnes pratiques au sein du tissu économique (exemple : programme développé par le CIRIDD visant à démontrer que le développement durable est un levier de la compétitivité et de l'innovation des PME et PMI)
- favoriser l'émergence de centres de ressources experts auprès des entreprises dans leurs démarches (exemple : le Pôle Eco-conception / Management du cycle de vie)

- stimuler les projets collectifs (exemple : l'appel à projets « Eco-concept facteur 4 », destiné à soutenir les projets développés par des entreprises en vue de reconcevoir un produit ou un service en diminuant l'impact environnemental avec un objectif de réduction d'un facteur 4 de l'impact global)
- soutenir les démarches structurantes au sein des SPL (exemple : soutien au projet « Eco Bois Plus » développée par l'Inter-Forêt Bois 42, visant à promouvoir l'éco construction au sein de la filière bois)

Les stratégies complémentaires mises en œuvre par les différentes collectivités territoriales rhonalpines sont également relayées par **les organismes consulaires**. En effet, **les CCI de Rhône-Alpes** sont également engagées dans des démarches promouvant les enjeux de l'efficacité énergétique auprès du tissu d'entreprises. L'opération Optim'Energie, pilotée conjointement par les CCI de Rhône Alpes depuis 2006, en constitue une illustration forte.

### **Optim'Energie**

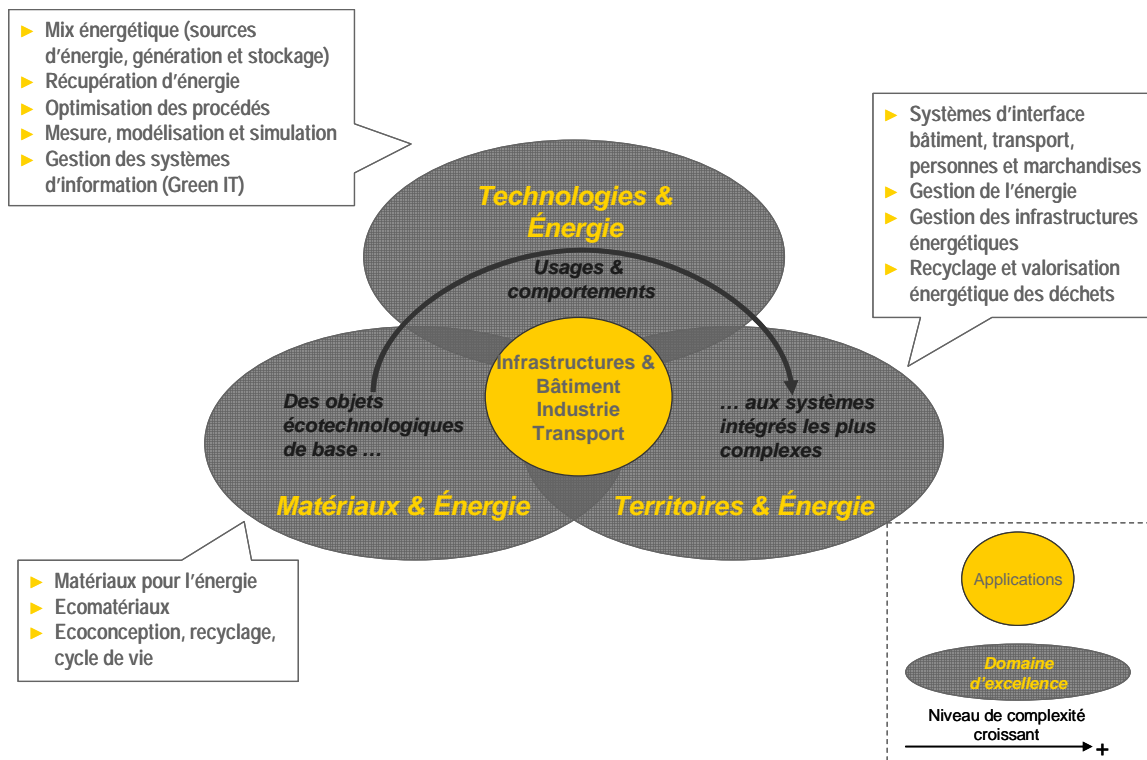
Cette opération, lancée en partenariat avec l'ADEME et le Conseil Régional, a pour but d'accompagner les PME à mieux connaître, maîtriser et rationaliser leurs consommations énergétiques, quels que soient leurs secteurs d'activité.

Le dispositif, fondé sur la réalisation de diagnostics énergétiques et l'apport de recommandations chiffrées sur les actions à mettre en œuvre, affiche des résultats probants qui ont justifié sa reconduction en 2009 : plus de 200 visites énergie effectuées par les conseillers environnement des CCI, donnant lieu à plus de 300 préconisations. 40% des préconisations formulées ont eu un temps de retour sur investissement inférieur à un an.

LES TROIS DOMAINES SCIENTIFIQUES DU POLE ECOTECH RHONE-ALPES

- Infrastructures et bâtiment
- Industrie
- Transport

*L'efficacité énergétique, de la matière à l'usage*



CONTACTS PRESSE

**Région Rhône-Alpes** : Marlène Giroudon : 06 32 24 69 48  
**Ville de Grenoble** : Eric Angelica : 04 76 76 39 21  
**Ville de Lyon/ Grand Lyon** : Natacha Hirth : 06 24 31 18 97  
**Agglomération de Saint-Etienne Métropole** : Laurianne Oget : 06 73 82 65 57

A rajouter : contacts presse pôle de compétitivité fondateurs.